

TRANSPORT AÉROPORT

Bientôt la fin des vols low-cost à Saint-Étienne



■ L'avenir des deux compagnies low-cost a été scellé, hier vendredi, par les élus de la Loire. Photo Claude ESSERTEL

Rédaction de la Loire
6 Esplanade de France,
CS16438,42964
Saint-Etienne Cedex 9

Téléphone
Rédaction : 04.77.91.47.47
Pub : 04.77.91.48.69

Mail
redaction42@leprogres.fr
lprpublicite@leprogres.fr

Web
www.leprogres.fr/loire

Facebook
www.facebook.com/leprogres.saintetienne

Finis les vols vers Porto, Fès et Istanbul... Les contrats des deux compagnies low-cost, Ryanair et Pegasus, ne seront pas reconduits. Les élus, qui ne veulent plus supporter le déficit de l'aéroport, lui cherchent « un nouveau modèle économique ».

C'est une décision courageuse qu'ont pris, vendredi matin, les élus du Syndicat mixte, structure qui gère l'aéroport de Saint-Étienne/Loire. Alors qu'ils devaient se prononcer pour confier la gestion de cette infrastructure à SNC Lavalin, le seul groupe privé à avoir répondu à leur appel d'offres, ils ont refusé tout net la proposition. Mais surtout, ils ont pris, dans la foulée, la décision de ne pas renouveler les contrats aux deux compagnies low-cost : Ryanair (qui dessert Fes et Porto) et Pegasus (qui dessert Istanbul).

Plus il y a de passagers, plus cela coûte cher

En cause : le déficit chronique de l'aéroport depuis des années... 2,4 M€ en 2015 en 2016 et en 2017 ! Un déficit supporté par les collectivités locales et devenu insupportable pour les élus... Car le problème des aéroports qui accueillent des compagnies low-cost, c'est que plus il y a de passagers, plus cela coûte cher...

Il y a quelques années, la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) qui gère seule l'aéroport, avait justement tout misé sur le low-cost pour dynamiser cette infrastructure en multipliant les offres à bas coût. Avec une contrepartie : ces compagnies perçoivent des subventions publiques pour se poser sur les aéroports. Subventions qui ont contribué un peu plus à creuser le déficit. L'année dernière, le syndicat mixte a dû régler 750 000 € à Ryanair pour

ses rotations vers Fes (Maroc) et Porto (Portugal) et 200 000 € à Pegasus pour ses rotations vers Istanbul (Turquie). Soit près de 1 M€ du déficit. Une situation intenable pour les différentes collectivités, qui n'étaient plus prêtes à déboursier à fonds perdu pour une activité qui, finalement, ne rapportait rien au département. Mais coûtait beaucoup.

Vendredi, tous les élus se sont accordés à dire qu'il fallait trouver « un nouveau modèle économique à l'aéroport et lui trouver d'autres pistes de développement », comme l'a affirmé Bernard Bonne, le président du Syndicat mixte. Sans pour autant remettre en question son avenir, car « l'aéroport est indispensable au développement de l'agglomération, au développement de la Loire », a affirmé Gaël Perdriau, le président de Saint-Étienne Métropole.

Le Syndicat mixte ne renouvellera donc pas les contrats avec les deux

« Il faut trouver un nouveau modèle économique et d'autres pistes de développement »

Bernard Bonne,
président du Syndicat mixte

compagnies low-cost, qui seront contraintes d'arrêter l'exploitation des lignes actuelles : octobre 2017 pour Ryanair et juin 2018 pour Pegasus. Cette dernière pourrait peut-être arrêter plus tôt la commercialisation de sa destination vers Istanbul. Elle souhaitait remplacer dès cet été ses vols de jour par des vols de nuit, ce qui a été rejeté par les élus.

Frédéric Paillas
frederic.paillas@leprogres.fr

Et si l'avenir de l'aéroport de Saint-Étienne/Loire passait par Saint-Exupéry ?

C'était il y a moins d'un an. Gaël Perdriau, le président de Saint-Étienne Métropole, avait contacté Gérard Collomb, le président de la métropole lyonnaise, actionnaire de l'aéroport de Saint-Exupéry, « pour envisager une éventuelle intégration » de l'aéroport ligérien. « Une opportunité qui est vue d'un bon œil par le ministère des Transports et le ministère de l'Économie, mais également par la CCI métropolitaine », nous avait confié M. Perdriau. Ajoutant : « J'ai senti qu'il y avait des intérêts réciproques. Il faut utiliser Lyon comme une chance plutôt que comme un perpétuel concurrent ». Hier, François Méon, le représentant pour Saint-Étienne de la CCI Métropolitaine, s'est engagé à poursuivre l'exploitation de l'aéroport de Saint-Étienne/Loire et à faire dans les prochaines semaines des propositions. En aparté, le président Bernard Bonne était pour le moins optimiste, affirmant que « tout laisse à penser que l'on pourra mutualiser certaines choses avec Saint-Exupéry ». C'est bien vers l'est lyonnais que risquent de se tourner les regards quant à l'avenir de l'aéroport ligérien, qui va continuer à accueillir les charters, les quelques avions d'affaires, les vols pour les déplacements sportifs et les vols sanitaires...

FP.

ALERTE INFO Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr